



Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Travaux Forestiers

N° de fiche RNCP 38 391 / Formacodes 21041, 21042 et 21043.

POURSUITE D'ÉTUDES



- **BP RCF** : Brevet Professionnel Responsable de Chantier Forestier
- **Bac Pro** Travaux Paysagers, Forêt ou GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune)



DURÉE DE LA FORMATION

- 2 ans
- 1600 heures / an
- 25% du temps (soit 400h par an) s'effectue au CFAA
- 75% du temps (soit 1200h par an) s'effectue en Entreprise

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur pour la durée du CAPA.
- Inscription possible tout au long de l'année.



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS



- **Ouvrier / Ouvrière d'exploitation forestière**
- **Bûcheron / Bucheronne**
- **Ouvrier / Ouvrière forestière**
- **Ouvrier / Ouvrière Sylvicole**
- **Manoeuvre forestier / forestière**

... au sein d'entreprises de travaux forestiers, d'exploitations forestières, propriétaires forestiers, industries papetières, ONF....





Le CAPA TF est un diplôme de niveau 3, composé de 7 Unités Capitalistes (UC) indépendantes pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre.

Le candidat dispose de 5 ans, à partir de la première UC acquise, pour valider l'ensemble des UC.

Examen : Contrôle continu, validé par un jury permanent

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tous publics à partir de 16 ans (15 ans si le premier cycle de l'enseignement secondaire a été accompli)

Accès direct en 2ème année possible après une 1ère année de CAP Agricole, un CAP, BEPA ou BEP.

Possibilité d'adaptation du parcours en fonction des acquis et de l'expérience du candidat.

Accessible en formation continue.



INDICATEURS 2022

Satisfaction	Réussite	Insertion M+6
88%	100%	100%

Pour plus d'indicateurs rendez-vous sur <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Renseignements et inscriptions

Formation par apprentissage :

Secrétariat du CFAA
Tel : 04.95.77.06.42
cfa.sartene@educagri.fr

Campus AgriCorsica 'U Rizzanesi
– Sartè'

Route de Levie
20100 Sartène

Site: epl.sartene.educagri.fr

Unités Capitalisables

- UCG1 Agir dans une situation de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- UCG2 Mettre en oeuvre des actions contribuant à la construction personnelle
- UCG3 Intéragir dans son environnement social

Unités Capitalisables Professionnelles

- UCP1 Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture
- UCP2 Réaliser en sécurité des travaux de bûcheronnage manuel
- UCP3 Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations
- UCARE Maitriser la conduite d'engins et le débardage

OBJECTIFS

- **Organisation du travail**
 - Préparation des chantiers
 - Organisation des tâches en fonction des consignes, du travail en équipe et des aléas
 - Assurer le repliement de chantier
- **Réalisation de travaux d'aménagement**
 - Travaux d'infrastructure
 - Plantation de végétaux
 - Semis et engazonnement
- **Réalisation de travaux d'entretien**
 - d'espaces paysagers et naturels
 - d'infrastructure
- **Entretien du matériel et d'équipements**
 - Réglages et ajustements en fonction des travaux en cours
 - Entretien courant et petites réparations
- **Communication en situation professionnelle**
 - Avec les responsables hiérarchiques
 - Au sein de l'équipe
 - Avec les clients et usagers
 - En cas d'accident



COÛT, ORGANISATION, RÉMUNÉRATION

Organisation : un planning de formation établi en début d'année et un carnet de liaison coordonnent l'alternance entreprise/CFAA

Le maître d'apprentissage est responsable de votre formation en entreprise

Coût : 7 062€/ an (montant pris en charge par les OPCA (Opérateurs de compétences) des employeurs)

Frais d'internat et de restauration au self durant les périodes en centre de formation pris en charge par les OPCA

Rémunération : 25% à 100% du SMIC (en fonction de votre âge)

